

COMMUNIQUE DE PRESSE - LE 7 MAI 2020

COVID-19

1,2 million de masques pour nos petites entreprises

La réussite du déconfinement est un enjeu absolument crucial. Un double enjeu : sauver nos entreprises et nos emplois et essayer de retrouver une vie plus normale après 55 jours de confinement. A l'approche du 11 mai, il faut nous rendre à l'évidence : le virus est là et il va falloir apprendre à vivre avec, en respectant scrupuleusement les règles de protection. Relancer notre économie, tout en nous protégeant : c'est l'objectif des semaines qui viennent.

Dans cette optique, la Région a décidé de soutenir les artisans, les commerçants, les agriculteurs et certaines professions très exposées en leur fournissant 1,2 million de masques chirurgicaux. Dans les tout prochains jours, les réseaux des Chambres des métiers et de l'artisanat, des Chambres de commerce et d'industrie et des Chambres d'agriculture distribueront 1 million de masques à travers nos 5 départements. Par ailleurs, 200 000 masques ont déjà été attribués à plusieurs fédérations professionnelles, qui ont sollicité le soutien de la Région : les transporteurs routiers, les kinésithérapeutes, les podologues-pédicures ou encore les vétérinaires.

1,2 million de masques : c'est la contribution de la Région pour aider nos petites entreprises à relancer leurs activités dans de bonnes conditions.



« Réussir la période de déconfinement est une nécessité absolue. Il faut que l'activité reparte et que nos commerçants et artisans –

qui sont le 1^{er} employeur de la Région ! – et nos agriculteurs puissent travailler dans de bonnes conditions. Depuis le début la crise, la Région travaille main dans la main avec la CCIR, la CMAR et la CRA pour élaborer des dispositifs de soutien qui répondent en urgence aux besoins exprimés au plus près du terrain. Et c'est ensemble qu'aujourd'hui nous accompagnons nos petites entreprises dans la phase de déconfinement et que nous continuerons d'agir demain pour préparer l'avenir. »

Christelle Morançais, présidente de la Région des Pays de la Loire



« Depuis le début de la crise sanitaire, le secteur économique agricole a continué à travailler pour faire face aux besoins alimentaires

de la population. Cependant, la main d'œuvre s'est faite plus rare et des rendez-vous programmés ont dû être reportés. Avec cette première phase de déconfinement, l'activité normale doit reprendre et nous souhaitons que ce soit le plus rapidement possible. L'excellente initiative du Conseil Régional contribuera à accélérer cette reprise en sécurisant le travail des actifs agricoles. Ces masques pourront être retirés dans les sites de la Chambre d'agriculture à proximité des exploitations agricoles. »

Alain Bernier, président de la Chambre d'Agriculture de Loire Atlantique.

CONTACT PRESSE

Gwenola Cariou Huet : gwenola.cariou-huet@paysdelaloire.fr -02 28 20 60 65 – 06 82 80 18 92



« Je salue cette initiative de la Région et nous y prenons toute notre place de relais opérationnel afin de distribuer aux commerçants

de Loire-Atlantique ces masques chirurgicaux. Ceux-ci vont notamment leur permettre de reprendre ou de poursuivre leur activité, dans le plus strict respect des consignes sanitaires. La période du déconfinement qui s'ouvre est cruciale pour les entreprises et l'emploi sur notre territoire. Elle demande aussi de garder confiance en l'avenir. Les TPE/PME s'adaptent en permanence aux réalités et à leur environnement ; dans cette période elles s'y emploient plus que jamais, pour la protection de tous. »

Yann Trichard, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Nantes St-Nazaire



« Nous vivons une période inédite dont nous conserverons longtemps les stigmates. Ces dernières semaines ont cependant

montré la capacité des Artisans à se serrer les coudes, à trouver des solutions pragmatiques. Je m'en félicite et remercie la Région pour toute l'attention portée à la préservation de cette économie de proximité, des entreprises de l'Artisanat.

A l'heure du challenge du déconfinement, les artisans peuvent compter sur la mobilisation des équipes de la CMA et de l'URMA en Loire Atlantique pour les accompagner. Si beaucoup d'énergie a été dépensée, nous en avons encore et toujours ! »

Philippe Bely, président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loire-Atlantique